

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois... 15.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr.

Le prix des Abonnements est payable d'avance.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :

annonces : la ligne... 20 c.

Reclames : ... 30 c.

On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Table with 2 columns: Date (3 JANVIER, 4 JANVIER) and Amount (71 25, 101 50, etc.)

Table with 2 columns: Actions (Banque de France, Société générale, etc.) and Amount (35 00, 515 00, etc.)

DEPECHE COMMERCIALES New-York, 4 janvier. Change sur Londres, 4.84 1/2; change Paris, 5.17 1/2.

Dépêches de MM. Schlagenhaufen et Co représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez :

Havre, 4 janvier. Cotons : Ventes 3,000 b., bonne demande, prix d'hier; marché raides.

Liverpool, 4 janvier. Cotons : Vente 15,000 bal. Marché inchangé.

New-York, 4 janvier. Cotons : 12 5/8. Recettes 5 jours 79,000 b.

ROUBAIX 4 JANVIER 1877.

Bulletin du jour

Nos correspondants parisiens nous disent qu'on s'occupe déjà dans les cercles politiques du message présidentiel qui sera lu à la tribune du Sénat et à la tribune de la Chambre des députés.

teur nous apprendra, sans doute, avec toute la souplesse de son langage académique, quelle affinité peut exister entre ces deux termes qui semblent s'exclure mutuellement, et comment il s'y prendra pour les concilier dans la politique de son administration afin de réaliser parmi nous le rêve d'or de sa « République aimable ».

Quand il nous aura donné son secret et que nous l'aurons vu à l'œuvre, nous saurons au juste ce que nous devons espérer ou ce que nous devons craindre. C'est une dernière expérience à tenter pour acclimater chez nous une forme de gouvernement qui ne nous a donné que trop de sujets de défiance; si elle ne réussit pas, ce ne sera pas au parti conservateur qu'il faudra s'en prendre, mais bien aux républicains eux-mêmes, ou du moins à ceux d'entre eux qui ne voient dans la République que la révolution en permanence.

Les informations transmises de Constantinople, continuent à représenter la Porte comme peu disposée à tenir compte des exigences de la Russie, et des vœux transactionnels des grands cabinets de l'Europe. Une dépêche nous apprend que dans l'intervalle qu'il a eue, le 1er avec le grand vizir, le marquis de Salisbury a insisté sur l'intérêt qu'a la Turquie d'accepter les propositions de l'Europe; mais que le vizir a répondu que s'il pouvait céder sur quelques points, « il repoussait toutes les conditions qui étaient contraires à la dignité de la Turquie ».

Les pourparlers n'ont pas cessé entre les plénipotentiaires européens, et Midhat Pacha a rendu visite à plusieurs d'entre eux. Enfin le conseil des ministres turcs, a dû prendre le 3, une résolution qui sera communiquée à la conférence dans la réunion du jeudi. Il n'y a donc pas lieu de désespérer encore, quoique la situation s'assombrisse. Il ne faut pas oublier, en effet, que dans le cas d'un refus de la part de la Turquie, le général Ignatieff et le marquis de Salisbury partiront immédiatement.

Le Nouveau Temps de Saint-Pétersbourg, en confirmant cette dernière version, ajoute que le général Ignatieff a télégraphié à Sébastopol, demandant qu'on lui expédiât le yacht impérial Hérick.

La Turquie comprend certainement le péril qui la menace, mais si elle désire, en secret, conquérir la paix elle le dissimule, jusqu'ici, avec une persistance qui ne laisse pas de causer des inquiétudes. La Porte ne néglige rien pour soutenir la lutte. Elle active, écrit-on, ses préparatifs militaires.

L'Exploitation du scandale.

Toutes les époques ont leurs scandales, mais il était réservé à notre temps d'en faire un objet d'exploitation. C'est un trait caractéristique, c'est la marque d'une situation. L'équité laisse à leur place les faits isolés et n'étend pas à autrui les responsabilités individuelles, mais les procédés loyaux

ne conviennent pas à l'entreprise d'exploitation; il faut accuser, diffamer toute une classe de citoyens; il faut insulter la religion à laquelle ils appartiennent. Que dirait-on d'un soulèvement contre telle ou telle profession, à l'occasion de la défaillance d'un homme exerçant tel ou tel état? Que dirait-on d'une campagne contre le protestantisme ou le judaïsme, à propos d'une action mauvaise commise par un luthérien ou un israélite? Rien de pareil ne serait supporté, mais quand il s'agit de l'église catholique, l'attaque injuste et grossière se poursuit en toute liberté. La basse presse démagogique et athée représente assez bien les fêtes du cirque; les catholiques y sont jetés en pâture.

On expliquerait bien vite le bruit qui se fait si aisément autour d'un acte condamnable accompli dans les rangs des catholiques; ce tapage extraordinaire est un involontaire hommage rendu à leurs vertus. S'ils n'étaient pas placés haut dans l'estime du monde, verrait-on tant de surprise et de stupeur? Si la tenue des catholiques n'était pas, en général, meilleure que celle de beaucoup d'autres, et si les tristes écarts n'étaient pas des exceptions, une chute morale deviendrait-elle un événement? En d'autres rangs que les nôtres, les fautes ne sont pas rares, et personne n'y prend garde. Dans les camps d'où partent en ce moment les clameurs indignées, on pratique la plus étrange morale; mais spectacle accoutumé de ces désordres n'émeut pas, n'étonne pas. On nous reconnaît d'autres principes et d'autres habitudes, puisque un coupable au milieu de nous devient tout à coup l'occupation de tout le monde.

Les conclusions tirées contre les institutions catholiques sont donc un pur manège, une pure iniquité. Les élèves sortis de nos établissements libres sont là devant nous dans toutes les carrières; on les a vus à l'École polytechnique et à l'École de Saint-Cyr; on les voit dans l'armée, dans la magistrature, dans les administrations publiques, dans les Chambres; n'est-ce pas parmi eux que l'on trouve des modèles d'assiduité, d'application, de dignité, de patriotisme? Si leur éducation avait été malsaine, seraient-ils d'aussi bons citoyens, la joie et l'orgueil de leurs familles, l'espoir de leur pays?

Nos ennemis osent conclure d'une faute contre la valeur de nos croyances, de nos efforts et de nos travaux. Mais qu'ils veuillent bien tracer deux colonnes dans l'une retracer leurs fondations et leurs œuvres, et dont l'autre retracera ce que produisent chaque jour le génie et la foi catholique. Qu'ils prennent la peine de nous révéler les prières de leur dévouement, l'héroïsme de leurs sacrifices, leur immolation quotidienne dans un but de suprême perfection. Quel bilan mettront-ils sous nos yeux! Nous leur montrerons, nous, l'inspiration catholique attentive à toutes les souffrances et à tous les besoins, compatissante, généreuse, travaillant sans cesse pour consoler, éclairer, rendre meilleur.

L'armement de nos œuvres est la vraie gloire de ce temps. C'est le livre d'or de la charité catholique. A aucune époque et chez aucun peuple on n'a vu se déployer tant de puissance pour aider et relever l'humanité. L'enfance, la jeunesse et la vieillesse ont rencontré de grandes âmes qui veillent à leur profit, se font leurs guides ou leur préparé des abris. Ce Paris, d'où part l'initiative de l'ouvrage, a multiplié les saintes merveilles sous les formes les plus ingénieuses; il possède un clergé qui donne et qui se donne avec un cœur qui rien ne lasse, et la Providence a voulu que, dans nos jours malheureux, nous ayons pour archevêque un apôtre humble et ferme, d'une sainteté rare, d'une immense autorité, étendant sur nous tous le manteau de ses vertus. Si l'épreuve est rude, la part reste belle; nous avons pour nous d'incomparables exemples et d'incomparables services, nous n'avons contre nous que la méconnaissance du bien et la haine de la vérité.

Nous déplorons les fautes commises, mais sans baisser la tête; la tristesse nous est permise, mais non pas le découragement. Nous n'avons qu'à nous compter et à faire le dénombrement de nos actes pour nous connaître, pour garder le sentiment de notre force et la confiance dans l'efficacité de nos œuvres. Le vrai reste le vrai, le bien reste le bien, la lumière reste la lumière. Qu'importe la poussière lancée? La poussière tombe et le rayon continue à resplendir. Les saintes et nobles choses ne seront pas interrompues dans nos sanctuaires, nos collèges, nos écoles chrétiennes, nos hôpitaux, nos asiles, nos établissements divers. L'ennemi se lassera de nous attaquer avant que nous nous lassions d'instruire les pauvres, de visiter les malades et de panser leurs plaies, de prendre soin des orphelins et des vieillards, et de chercher les âmes perdues. L'invective s'arrêtera avant que nos vingt mille sœurs de charité s'arrêtent dans l'héroïsme de leurs services, avant que nos missionnaires cessent de porter la civilisation chrétienne chez les sauvages en laissant leurs os dans les exils lointains, mais en faisant aimer et bénir la France.

CHRONIQUE

Constantinople, 2 janvier. L'esprit belliqueux gagne de plus en plus de terrain. Les choses en sont arrivées à un tel point que les diplomates ne se font aucune illusion. La Porte veut maintenant en finir à tout prix. Les « ulémas » haranguent journellement les troupes dans la rue, et ces dernières demandent à être envoyées contre le « gisour » moscovite.

La Porte est décidée à occuper la Roumanie dès que les Russes auront passé le Danube. A cet effet, d'immenses parcs de pontonniers sont établis, notamment près de Calafat. La nouvelle Constitution est acceptée par les Turcs seulement comme une machine de guerre dirigée contre l'Europe. Mais de hauts fonctionnaires ottomans ne cachent nullement leur résolution de s'opposer à l'application de cette Constitution, si le gouvernement la prenait au sérieux.

Des mois se passent, M. Dufaure a son heure; il est appelé à l'honneur de former un cabinet; et de ce jour, ce républicain regretté et pleuré ne paraît plus être un républicain; il ne conserve aucune parcelle de l'inspiration républicaine; les républicains s'élèvent s'animent, fulminent contre lui, tout autant que si M. Dufaure avait été M. de Broglie.

L'heure de M. Jules Simon est venue à son tour. M. Jules Simon est premier ministre, et à son tour aussi, sans délai, il devient méconnaissable aux yeux des hommes que sa retraite avait navrés, il y a trois ans. Il y a longtemps que cette parole a été écrite: comme Saturne, la Révolution dévore ses enfants.

Affaires d'Orient.

L'Estafette publie ces dépêches : St-Petersbourg, 2 janvier. Une grande agitation règne ici à la suite des nouvelles reçues de Constantinople. On ne croit pas un mot de tout ce que l'on raconte sur l'attitude comminatoire de l'Angleterre vis-à-vis de la Turquie.

Dans nos cercles diplomatiques on affirme au contraire que Midhat pacha se sent secrètement soutenu par la Grande-Bretagne, l'Autriche-Hongrie et, dans une certaine mesure, par le prince de Bismarck.

On remarque notamment que c'est surtout Edhem pacha, le dernier ambassadeur ottoman à Berlin, qui pousse à la guerre.

Le passage du Pruth par l'armée russe est considéré ici, malgré l'armistice, comme imminent.

Dans toutes les églises de la Russie ont fait des prières pour la prompte guérison du grand-duc Nicolas.

Les municipalités et les conseils généraux recommencent à voter des sommes importantes pour les frais de la guerre.

Constantinople, 2 janvier. L'esprit belliqueux gagne de plus en plus de terrain. Les choses en sont arrivées à un tel point que les diplomates ne se font aucune illusion. La Porte veut maintenant en finir à tout prix. Les « ulémas » haranguent journellement les troupes dans la rue, et ces dernières demandent à être envoyées contre le « gisour » moscovite.

M. le ministre des Travaux publics est parti hier soir, pour Bruxelles. M. Christophle se propose d'utiliser les vacances parlementaires en étudiant sur place les diverses questions qui se rattachent à l'organisation des chemins de fer de la Belgique et des Pays-Bas. De Bruxelles, le ministre se rendra à La Haye et visitera les principaux centres de la Hollande.

M. Martel, garde des sceaux, ministre de la justice, est en pleine voie de rétablissement. L'ancien vice-président du Sénat a fait mardi dans la journée, sa première visite au président de la République. M. Martel doit, dit-on, entrer en fonctions effectives demain.

Le Progrès de l'Ain annonce que, par décret en date du 24 décembre, M. le comte de Jouage, maire de Saint-Sorlin, a été révoqué de ses fonctions. M. de Jouage avait été, aux élections du 20 février dernier, candidat de l'appel au peuple dans l'une des circonscriptions du département de l'Ain.

LA QUESTION DES TUILERIES. — Le Sénat va être appelé très-prochainement à se prononcer sur la question de savoir comment il importe de reconstruire les Tuileries. On sait que la question est pendante depuis deux ans. Sous l'ancienne Assemblée, M. le baron de Vinois avait demandé qu'on nommât une commission de quinze membres chargée d'étudier la question. Le rapporteur, M. Monnet, concluait à la prise en considération, mais l'Assemblée se sépara avant d'avoir statué.

Le 3 avril 1876, M. Monnet, devenu sénateur, reprit pour son compte la proposition de son collègue, et demanda, à son tour, au Sénat de nommer une commission de neuf membres, chargée de s'occuper de la question. Le mois suivant, la proposition était, sur les conclusions conformes de M. Robert Dehault, prise en considération et la commission nommée quelques jours après.

Après douze réunions, auxquelles M. Christophle, ministre des travaux publics, assista le plus souvent, la commission pria le ministre de nommer une commission technique extra-parlementaire. C'est ce qui fut lieu. Mais les choses n'en avancèrent pas plus.

De guerre lasse, dit l'Estafette, la commission se décida donc à donner elle-même son avis. Elle a pensé qu'il n'y avait pas lieu de procéder à la reconstruction du Palais, à une démolition complète; que plusieurs parties pouvaient être conservées et restaurées. Elle a finalement émis le vœu de voir M. le ministre des travaux publics présenter prochainement aux Chambres un projet de loi, assurant la conservation du Palais des Tuileries dans ses formes extérieures primitives.

Ce projet sera déposé à la rentrée sur le bureau du Sénat.

LETTRES DE PARIS

(Correspondance particulière) Paris, le 3 janvier 1877. Le public ne s'émeut pas des affaires d'Orient. Quand on lui dit que la situation peut devenir d'un instant à l'autre fort grave, que les relations diplomatiques entre l'Europe et la Turquie peuvent être suspendues dans quelques heures, il vous répond que cela n'a pas d'importance puisque l'ar-

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 5 JANVIER 1877.

Fille du Rebouteur

CHAPITRE VI CHIEN ET CHAT. (Suite)

Depuis près de trois heures, le père Leday n'avait pas prononcé une parole. Il restait immobile sur son grabat, la tête tournée vers la porte, le regard anxieusement fixé vers le seuil. Lorsque le bruit de la cariole retentit sur la route caillouteuse, il se souleva quelque peu sur le coude; lorsque enfin le rebouteur parut, accompagné de sa fille, un soupir d'allègement, presque un cri de joie, sortit des lèvres souriantes du vieillard. Il ne souffrait plus, il se croyait déjà sauvé.

A son tour, le rebouteur examina longuement la fracture, et se redressant enfin :

« Point ne sera besoin d'une jambe de bois, déclara-t-il, je me charge de raccommorder celle-ci... je réponde de la rendre aussi solidement alerte que par le passé. »

Le père Leday trouva moyen de saisir une des mains du rebouteur, il la couvrit de baisers et de larmes.

« Pas d'enfantillages ! reprit Jacques, et tâche de dormir cette nuit. Demain matin, il te faudra toute ta force. — Ce ne sera donc que demain ? — Aussitôt qu'il fera grand jour, et que j'aurai confectionné moi-même, chez François, l'ameublement, les éclisses dont nous aurons besoin. Courage donc et bon espoir... à demain ! »

Cependant il resta quelques minutes encore dans la chaudière, afin de poser un premier appareil sur la blessure.

Puis, après quelques dernières recommandations à Césarine, il se retira.

« Monsieur Jacques, lui cria le bonhomme aux crabes, monsieur Jacques... Oh ! vous êtes pour moi comme qui dirait le bon Dieu redescendu sur la terre. — Veux-tu bien ne pas dire de ces choses-là, vieux foux! répliqua-t-il en se retournant sur le seuil, il est là-haut le bon Dieu... et nous avons beau faire, nous autres, rebouteurs ou médecins, c'est lui seul qui guérit et qui sauve. » Et il sortit.

Maître Ysabeau avait des parents à Villerville; ce fut à qui se disputerait l'honneur de lui offrir l'hospitalité.

Le lendemain matin il était à l'œuvre. Inutile d'entrer dans le détail de l'opération. Disons seulement qu'elle fut longue, difficile, et qu'elle offrit une fois de plus le gracieux spectacle de la jolie rebouteuse aidant son père. Sans la courageuse adresse de Thérèse, sans ses doigts de fée, l'expérience de Jacques eût peut-être failli à la tâche. Il réussit pleinement au contraire; comme onze heures sonnaient, il eut le joyeux orgueil de pouvoir dire :

« C'est fait... et j'en réponde, bien fait ! »

Un cri de stupeur, un rugissement de colère lui répondit du seuil.

Le docteur Cauvain arrivait, escorté des gens de l'hôpital portant la civière.

D'un seul regard il avait tout vu, tout deviné, tout compris.

Nous renonçons à peindre l'attitude des deux rivaux, le regard qu'ils échangeaient.

On eût dit deux de ces enchanteurs des contes arabes qui vont s'entre-dévoiler, se pulvériser, s'effondrer. Instinctivement, Thérèse était venue se placer à côté de son père, comme pour le couvrir du honneur de sa jeunesse et de sa gracieuse innocence. Au milieu du silence, la voix du père Leday s'éleva enfin :

Cauvain... mais voyez-vous, comme ça j'éviterai l'hôpital, et conserverai ma vieille jambe.

« Soit ! riposta le médecin d'un ton de superbe aigreur; je souhaite que vous n'ayez point à vous en repentir. Mais pour obtenir le secours que j'amenais, j'ai dû adresser une demande en forme à l'administration; je dois lui faire mon rapport... et tant pis s'il en résulte un nouvel affront pour lequel un... ce rapport, je le ferai ! »

Puis, après un dernier regard foudroyant à l'adresse du rebouteur, il enfouça son chapeau jusque sur ses oreilles, et fit une sortie de mélodrame.

Parmi les assistants, tout d'abord consternés et muets, il y eut une sorte de huée, que Jacques s'empressa de comprimer du regard.

« Saperlotte ! s'écria le père Leday, dites donc, monsieur Ysabeau... dites donc, est-ce qu'il pourrait vous arriver quelque désagrément à cause de moi ? — Non, rien, riposta le rebouteur; une menace en l'air... pas autre chose. L'essentiel, papa Leday, c'est que vous puissiez retourner à votre petite péque... et Dieu aidant, vers la fin d'août, les crabes n'auront qu'à bien se tenir ! Au revoir. »

« Soyez béni ! murmura le vieillard en attirant à lui Césarine et ses deux jeunes frères, soyez béni, Jacques Ysabeau... est-ce grâce à vous que je pourrai ramasser encore quelque menue monnaie pour mes petits enfants ! »

Le rebouteur sortit avec sa fille.

Dans la carriole, elle lui dit :

« Vous allez subir un nouveau procès, mon père... et cette fois, on vous en a prévenu, ce sera la prison. — Bah ! bah ! qui sait, fillette ? » répliqua-t-il en cherchant à paraître plus rassuré qu'il ne l'était au fin fond du cœur.

Il y eut un silence.

« C'est moi, reprit Thérèse, c'est moi, pauvre père, qui t'y ai poussé... tu ne voulais pas. — Erreur, répliqua-t-il, garde-toi bien de l'accuser, fillette ! Ce pauvre vieux était en péril... il souffrait, il m'appelait... Je ne pouvais rester sourd à sa voix. Advienne que pourra ! Je suis content d'avoir fait mon devoir. »

Et, pour dissimuler son émotion, il fouetta la Grise.

CHAPITRE VII CONDAMNATION.

Ce que le bonhomme Jacques redoutait surtout, c'était d'inquiéter Thérèse.

En conséquence il alla trouver l'huissier audencier de Pont-l'Évêque et le pria, si assignation il y avait, de ne la remettre qu'à lui-même.

Quelques jours plus tard, comme il était en train d'abattre un vieux pommier tout à l'autre bout du clos, il s'entendit appeler à voix basse de l'autre côté de la haie qui longeait le chemin.

travers laquelle il passa lestement un papier timbré.

Puis il disparut aussitôt; Thérèse apparaissait sous les pommiers.

« Elle avançait lentement vers son père, qui venait de se remettre en berne comme si de rien n'était. Elle lui demanda :

« Qui donc était là ? — Personne, mon enfant... personne. — Il me semble avoir entendu quelqu'un qui vous parlait ? — Ah ! oui... je ne me souvenais plus... c'était le voisin Gervais... qui m'offrait du plant de salade à repiquer dans notre jardin. »

Thérèse passa sans insister davantage, mais l'air rien moins que convaincu. Elle aussi, elle s'efforçait de dissimuler ses alarmes.

Le rebouteur était assigné à huitaine. Il s'arrangea de telle sorte que le procès ne fit aucun bruit; il s'en alla à Pont-l'Évêque sous prétexte d'y vendre une couple de moutons : c'était jour de marché.

Grande affluence au tribunal. Durant les débats, force marques de sympathie pour le rebouteur. Il n'en fut pas moins condamné... à trois mois de prison !

Ce qui l'affligea le plus, ce ne fut pas la rigueur de cet arrêt; ce fut le chagrin qu'allait en éprouver sa fille.

(A suivre.)